

SALLES RAVEL-ROTONDE

FICHE TECHNIQUE

(Mise à jour le 19 / 05 / 2025)

CONTACT RÉGISSEURS

Fabrice MAROT : 06 25 76 39 61

Nina BORIE : 06 27 85 62 85

regisseur@salies-de-bearn.fr

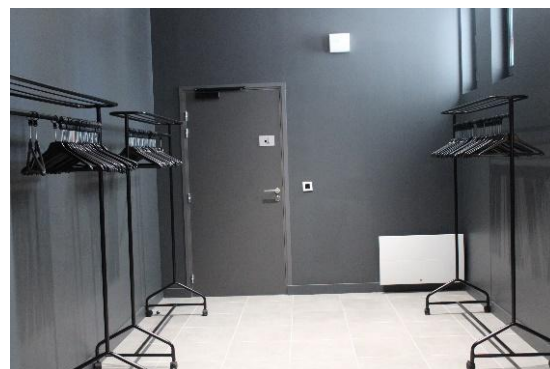
ACCÈS PUBLIC

Avenue du Maréchal Leclerc
*Stationnement sur place
ou Parking Graner à proximité*



VESTIAIRE

3 portants
120 cintres



TOILETTES

Hommes - Femmes
Accès PMR

OFFICE = dressage et service des plats*

1 hotte aspirante
1 four de remise en température
1 chambre froide
2 chariots avec grilles
1 congélateur coffre 400L
1 lave vaisselle



MAINTIEN EN TEMPERATURE UNIQUEMENT

* les traiteurs sont invités à cuire/réchauffer les aliments dans leur camion.

1 tableau de branchement extérieur
2 conteneurs à disposition (ordures ménagères et recyclable)



LOCAL A MÉNAGE

1 grand balai coco
 1 balai brosse
 1 pelle avec balayette
 2 raclettes sol
 1 balai à franges avec seau essoreur

SALON BOURBON

Dimension : 4,20 x 7,90 m
 Superficie : 32 m²
 Capacité : 32 personnes maximum



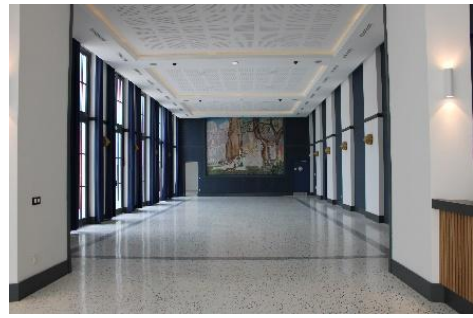
SALON BERARD

Dimension : 5,20 x 8,30 m
 Superficie : 45 m²
 Capacité : 45 personnes maximum



SALLE RAVEL

*Dimension : 18 x 7,85 mètres
Superficie : 141 m²*



ROTONDE

*Dimension : 13 mètres de diamètre
Superficie : 133 m²*

Total capacité : 324 personnes



*Espace animation / DJ
Lecteur USB / Bluetooth / SD
Sonorisation multi-pièces
2 micros HF*



BAR

*1 évier double bac
2 réfrigérateurs à boissons
1 lave-verre
1 machine à glaçons
1 tireuse à bière (comprenant tête creuse et/ou tête plate) GAZ à prévoir pour la location des fûts*



MOBILIER SUR SITE

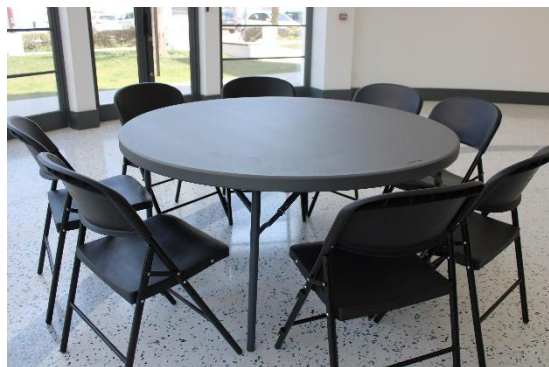
30 Tables rectangulaires PVC (capacité 6 à 8 personnes) – dim. 180 x 75 cm

15 Tables rondes PVC (capacité 6 à 8 personnes) – Ø 150 cm

220 Chaises noires

20 Grilles d'affichage

Mobilier complémentaire sur demande



CONSIGNES DE SÉCURITÉ

L'espace culturel Lucien Basse-Cathalinat est soumis au règlement de sécurité contre l'incendie des ERP de type L.

Il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte des bâtiments conformément au décret N° 2006-1386 du 15 novembre 2006.

La salle et ses équipements sont mis à disposition sous la responsabilité exclusive du régisseur ou de tout personnel habilité par la mairie de Salies-de-Béarn.

Toute modification dans l'enceinte de la salle ou besoins spécifiques doivent être communiqués au régisseur 15 jours à l'avance.

Document disponible en PDF sur le site de la ville de Salies-de-Béarn : www.salies-de-bearn.fr

ANNEXE

Plan du bâtiment

